

**Le revenu et la pauvreté chez les femmes au Canada :
revue de la situation
(2004)**

Résumé

- Les différences persistent entre le revenu des hommes et celui des femmes. En 2000, selon les données du Recensement, le revenu annuel moyen avant impôt des femmes, provenant de toutes les sources y compris les transferts gouvernementaux, était de 22 885 \$, soit 62 % de celui des hommes.
- Les différences de revenu varient selon le lieu de résidence. A l'échelle des provinces, c'est en Alberta qu'existe le plus grand écart entre le revenu moyen des femmes et celui des hommes, et à l'Île du Prince Édouard qu'est observé l'écart le moins élevé. Le plus faible écart entre le revenu des femmes et celui des hommes a été enregistré dans les Territoires.
- Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête sont de loin celles qui ont le revenu total moyen le plus faible parmi les familles canadiennes.
- En terme du revenu que les femmes obtiennent d'une rémunération, le ratio des gains des femmes par rapport à ceux des hommes a peu changé au cours de la dernière décennie. L'une des raisons principales de cette différence entre les gains annuels moyens des femmes et des hommes est liée aux heures travaillées.
- Bien que le ratio du revenu d'emploi des immigrantes par rapport à celui des immigrants semble similaire à celui des autres femmes canadiennes, un pourcentage plus élevé d'immigrantes n'ont pas de revenu d'emploi.
- Le revenu d'emploi moyen des femmes et des hommes appartenant à une minorité visible est plus faible que celui des autres femmes et hommes, mais l'écart entre le revenu des femmes et celui des hommes issus de minorités visibles n'est pas aussi prononcé.
- Les femmes comptent encore parmi les personnes les plus pauvres du Canada. Elles représentent une part disproportionnée de la population à faible revenu – 2,4 millions en 2001 par comparaison à 1,9 million d'hommes.

- L'état matrimonial exerce un effet profond sur la pauvreté. En 2001, 42 % des femmes seules de 18 à 64 ans vivaient dans la pauvreté par comparaison à 12 % de celles qui avaient des familles.
- Même si l'incidence de la pauvreté a chuté chez les femmes, passant de 18 % en 1992 à 16 % en 2001, l'intensité de la pauvreté (c.-à-d. l'écart entre le seuil de la pauvreté et le revenu moyen des femmes) est demeurée relativement élevée et s'est même aggravée dans certains cas. En 1992, cet écart se chiffrait à 8 094 \$ dans le cas des femmes seules non âgées, contre 8 546 \$ en 2001.
- L'impôt sur le revenu a pour effet d'augmenter de façon marginale le niveau de revenu des personnes à faible revenu, et d'atténuer l'incidence de même que l'intensité de la pauvreté. Mais ce phénomène n'influe pas fondamentalement sur la position relative des femmes, lesquelles demeurent parmi les personnes les plus pauvres.

Pour obtenir plus d'information ou adhérez à une copie communiquez avec :

L'Associations canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

383, avenue Parkdale, Bureau 402

Ottawa (Ontario)

K1Y 4R4

Téléphone : (613)729-6668

Courriel : casw@casw-acts.ca